Louis Halphen. Les institutions judiciaires en France au XIe siècle | La justice appliquée aux vilains (XIe siécle)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0309
SourceBoite_001-14-chem | Organisation de la justice [?] au Moyen-Age
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Personnes citéesHalphen, Louis
Références bibliographiquesHalphen, Les institutions judiciaires en France au XIe siècle
Référentiel BNFhttps://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30571624k
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Halphen, Louis (1880-02-04 -- 1880-02-04)	
TITRE	Les Institutions judiciaires en France au XIe siècle, région angevine
LIEU DE PUBLICATION	Angers
DATE	1902
EDITEUR	Angers : Germain et G. Grassin , 1902

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/309